

Urgences & intempéries : Restez connectés

Lors des événements imprévus, la Ville de Lunel reste à vos côtés pour vous informer de la conduite à tenir. Plusieurs outils sont à votre disposition.

Inondations, précipitations ou crise sanitaire, les dernières années ont été impactées par de nombreux événements imprévus dans lesquels la Ville de Lunel a joué un rôle important auprès de la population. Premier échelon des collectivités territoriales, la commune est rapidement saisie par les administrés en quête de réponse lors d'événements inattendus.

Pour y faire face, la Ville de Lunel dispose de plusieurs outils complémentaires qui permettent de les tenir informés. Certains nécessitent cependant de réaliser une inscription avant de pouvoir en bénéficier.

Téléalerte

La Téléalerte est un service régulièrement actionné en cas d'urgence. Qu'il s'agisse d'appels téléphoniques ou de SMS, la téléalerte permet à la commune de transmettre une information importante à la population.

Ce service nécessite cependant une inscription au préalable. Pensez bien à renseigner l'ensemble des champs à votre disposition :

- Si vous ne remplissez pas le champ « Téléphone Mobile », vous ne pourrez pas recevoir de SMS
- Si vous ne remplissez pas votre adresse postale, nous ne pourrions pas vous tenir informé avec précision de l'évolution d'une situation sur votre secteur d'habitation
- Si vous ne renseignez pas votre date de naissance, nous

ne pourrons pas filtrer l'information destinée aux seniors ou aux actifs.

Ces données sont collectées dans le cadre de l'utilisation de ce service et uniquement celui-ci.

Vous pouvez [vous inscrire en ligne en cliquant ici](#)

L'inscription à la téléalerte peut également être réalisée directement en mairie via le formulaire ci-dessous :

Order Number

Civilité

M. ▼

Nom *

Prénom *

Adresse de messagerie *

Adresse *

Code postal *

Ville

Etes-vous sur liste rouge ? *

Oui

Non

Téléphone personnel n° 1 *

Téléphone personnel n° 2

Téléphone personnel n° 3

Téléphone personnel n° 4

Téléphone personnel n° 5

Téléphone personnel n° 6

RGPD



Les données sont recueillies par la Ville de Lunel uniquement pour répondre à votre demande et sont conservées le temps nécessaire à cette finalité. Conformément à la loi « informatique et libertés » et à la réglementation européenne, vous pouvez vous opposer à l'utilisation de vos données et bénéficier d'un droit d'accès, de rectification, de limitation, de portabilité ou d'effacement. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et pour exercer vos droits, vous pouvez consulter notre politique de protection des données personnelles.

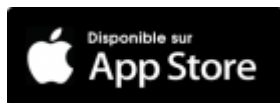
Si vous souhaitez vous désinscrire en ligne, merci de nous le signaler en remplissant le formulaire de désinscription (formulaire interne à développer) :
file:///C:/Users/FOURRIER/AppData/Local/Temp/inscription_telealerte_inondation.pdf

[Application Lunel en poche](#)

Lancée récemment, l'application Lunel en poche vous permet d'être tenu au courant des informations de dernière minute, concernant la vie de la commune, les travaux, les commerces ou les écoles.

Ainsi, si une alerte météorologique est déclenchée, la Ville de Lunel peut vous envoyer une notification. Il en est de même en cas de grève d'un service scolaire ou d'information concernant un événement de grande ampleur (concerts, Pescalune, etc.).

Pour en bénéficier, veuillez ce pendant à ce que l'application Lunel en poche soit installée sur votre smartphome. Elle est disponible sur App Store et Google Play.



Veillez à ce que les notifications soient acceptées dans les paramètres de l'application.

Réseaux sociaux

Alors que les réseaux sociaux sont utiles pour transmettre des informations sur l'actualité de la commune, la Ville de Lunel les utilise encore davantage lorsqu'il s'agit d'une urgence. Des informations sont transmises via Facebook ou Twitter en temps réel. Pensez y !

